CONSIDÉRATIONS MÉDICALES

SUR

L'ABSORPTION MORBIFIQUE,

TRIBUT ACADÉMIQUE offert à l'Ecole de Médecine de Montpellier, le Messidor an XII,

POUR OBTENIR LE TITRE DE DOCTEUR EN MÉDECINE,

Par M. BARTHELEMI-RÉGIS BAUQUIER, *natif de Rivière, Arrondissement d'Alais, Département du Gard, ci-devant Médecin dans les Colonies orientales, Membre correspondant de la Société de Médecine du Gard.*



A MONTPELLIER,

DE L'IMPRIMERIE DE JEAN-GERMAIN TOURNEL, IMPRIMEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, PLACE DE LA COMMUNE, N.° 216.

AN XII.

MEMORIÆ

DILECTISSIMI PATRIS,

VINCENTII BAUQUIER,

IN CHIRURGORUM ARTE

JAMDUDUM PERITISSIMI

SACRUM.

Hoc summæ reverentiæ, amorisque imperituræ pignus,

DICAT, VOVET, CONSECRAT,

Obsequiosissimus Filius,

B. R. BAUQUIER.



CONSIDÉRATIONS MÉDICALES SUR L'ABSORPTION MORBIFIQUE.

J'APPELLE, absorption morbifique, la fonction du système des absorbans, laquelle tourne au détriment de l'économie animale, et c'est pour la distinguer de la fonction de ce même ordre de vaisseaux, laquelle a pour but l'avantage des corps vivans. Je m'expliquerai mieux en me servant ici d'un exemple. Il se fait un épanchement plus ou moins considérable de sang dans le tissu cellulaire, et il en résulte une ecchymose. D'abord la tache est rouge, elle jaunit, et peu à peu elle disparoît entièrement, parce que les vaisseaux lymphatiques ont absorbé tout

le sang qui s'étoit épanché. La résolution des tumeurs ne se fait point d'une autre manière ; et cette action des vaisseaux lymphatiques est certainement très-salutaire, puisqu'elle est curative. Mais quand ces mêmes vaisseaux pompent des substances morbifiques, des causes matérielles de maladies, qui se déclarent par leurs symptômes caractéristiques, après avoir infecté la lymphe ou le sang, cette action est véritablement morbifique, puisqu'elle détermine des lésions auxquelles des maladies particulières doivent naissance. Ainsi, quoique l'action des vaisseaux lymphatiques soit dans l'ordre naturel, elle devient morbifique et malfaisante par la qualité des substances absorbées.

Sous ce rapport, les maladies du système des lymphatiques sont aussi importantes qu'étendues, et on y voit se ranger naturellement, 1.° les maladies infectieuses, c'est-à-dire, celles qui viennent de contagion ou d'absorption de quelque miasme contagieux ; 2.° celles qui proviennent de l'absorption de l'humidité répandue dans l'atmosphère ; 3.° celles qui sont occasionées par l'absorption du pus, des âcres déposés à la peau, de la bile, du lait, des semences vermineuses ; 4.° Enfin, celles qui consistent dans une métastase.

§. I.

Des maladies infectieuses.

Les corps vivans s'infectent, lorsque les orifices des vaisseaux lymphatiques mis en contact avec des miasmes d'une nature déterminée, absorbent ces principes matériels de la plupart de nos maladies. Mais en quoi consistent ces miasmes ? Sont-ils en effet pompés par les vaisseaux lymphatiques ? Quels effets produisent-ils dans l'économie animale ? Et quels sont les moyens connus de se soustraire à leur action ?

I. Les miasmes sont des substances particulières qui ont une énergie et un effet qui leur sont propres. Leur nature est inconnue, et les Médecins n'ont pu étudier que leurs résultats. Ils déterminent les mêmes maladies chez les individus qui en sont infectés, et ils sont les causes des maladies contagieuses, c'est-à-dire, de ces maladies dont la cause matérielle passant du corps malade dans un individu en santé, produit une affection ayant la même forme, le même type et les mêmes tendances générales.

On peut diviser les miasmes contagieux en deux sortes, en miasmes halitueux ou miasmes, qui sous la forme d'une vapeur insensible, frappent les sujets sans qu'il y ait de contact immédiat; et en miasmes véhiculeux, ou miasmes qui ont besoin d'un véhicule apparent pour se transmettre. Les premiers peuvent être nommés aigus, en ce que les maux qui en dérivent constituent des affections dont la marche est rapide, et telle que l'est celle qui constitue les maladies appelées aiguës; les seconds méritent la dénomination de chroniques, parce que les affections qui en proviennent peuvent être rapportées à celles dont le cours est lent et chronique.

Dire qu'il y a des miasmes ou des corpuscules délétères insensibles qui, sous la forme d'une exhalaison que les sens ne peuvent manifester, déterminent des maladies contagieuses, c'est établir que l'air est une voie de propagation des maladies, contre le sentiment de quelques Médecins abusés par un esprit de système ou séduits par des raisonnemens spécieux et plausibles.

Ou il n'y a point de miasmes, c'est-à-dire, des principes morbifiques matériels, ou l'air doit les communiquer. Les miasmes sont des émanations de divers corps de la Nature qui subissent un mouvement de décomposition; ils sont des aggrégats, des mixtes qui proviennent des combinaisons qui ont

Miasm

naturellement lieu par la destruction ou par le dégagement des principes constitutifs des corps vivans et animés, ou morts et inorganiques. Ces principes sont tellement atténués, et le plus souvent se trouvant dans un état aériforme, susceptibles d'expansion et de volatilisation, se combinent avec la plus grande facilité avec la masse atmosphérique; vrai cahos dans lequel l'air pur, l'eau, les airs méphitiques, les débris des substances de la Nature qui se détruisent et se volatilisent, se combinent, se soutiennent et forment un tout dans lequel l'homme vit et respire.

Ce qui prouve la vérité de ces principes, c'est que l'arome des fruits et des plantes fragrantes vient frapper l'odorat à une distance quelquefois très-considérable; ce dont sont pleinement convaincus ceux qui, à bord des vaisseaux, passant aux environs des îles de Ceylan, sentent de bien loin l'odeur des girofliers, des caneliers qui sont cultivés dans ces îles; c'est encore que l'odeur des marais annonce, à des distances plus ou moins éloignées, qu'on s'approche de ces foyers de corruption.

Or, lorsque les émanations des substances odorantes, lorsque les effluves des fonds marécageux se mêlent avec l'air et se répandent dans l'atmosphère, parce que ces substances sont des gaz ou des substances qui en approchent; pourquoi les émanations des fébricitans, pourquoi le virus variolique atténué, etc. ne se combineroient-ils point avec l'air, tandis que ces substances sont à l'instar des autres, sous un état aériforme, et propres conséquemment à atteindre des individus sains placés à des distances plus ou moins éloignées des individus malades. La peste, selon quelques auteurs, n'est point contagieuse, et son miasme ne se transmet point à la faveur de l'air. Il faut un contact immédiat pour en recevoir le germe contagieux; et cependant, ces auteurs recommandent, pour s'en préserver, toutes les pratiques qui supposent que l'air communique la

maladie. C'est ce qu'on voit dans les ouvrages du D.r SAMOILOWITZ qui s'est le plus attaché à combattre la doctrine de la contagion pestilentielle par l'air atmosphérique. On trouve, au reste, la réfutation de ces opinions dans un ouvrage de M. MENURET, qui a pour titre : *Essai sur l'action de l'air dans les maladies contagieuses.*

Il est si essentiel de se former des idées justes sur cette matière, que souvent c'est d'après elles que les Médecins donnent les conseils qui ont pour objet de prévenir les maladies. Sans doute la confiance et la joie qu'inspirent et que donnent les assertions positives sur la non-contagion des maladies, sont bien capables de rendre les corps beaucoup moins susceptibles d'en être attaqués; mais entre ce bien moral et le mal physique qui résulte d'une assurance qui fait souvent exposer au danger auquel il est possible de succomber, on ne doit point balancer; et le Médecin doit se faire une loi d'abandonner les systèmes, lorsque la circonstance est aussi critique que délicate, et que des faits ou l'opinion de plusieurs Médecins respectables jettent du doute sur ces assertions. Ce n'est point se courber sous les préjugés, quand, sur une question douteuse, on se laisse guider par la prudence, et cette sollicitude que l'amour de l'humanité doit toujours nous donner.

Il doit y avoir autant de miasmes contagieux qu'il y a des maladies spécifiques, c'est-à-dire, des maladies qui ont un caractère particulier et un génie qui leur est propre. Tout annonce du moins qu'il doit se passer dans les productions morbifiques, ce qui se passe dans les productions naturelles, où chaque chose a un germe qui lui est propre, et ne peut être produite sans le secours de ce germe, quelles que soient les autres circonstances qui soient nécessaires à son développement. Les Médecins ont adopté ces idées à l'égard de quelques maladies; ils ont reconnu, parmi les miasmes appelés

haliteux, une contagion pestilentielle, une contagion maligne ou putride, une contagion variolique, une contagion morbillique et une contagion dysentérique; comme ils ont reconnu parmi les miasmes véhiculeux, la contagion rabieuse ou hydrophobique, la contagion psorique, la contagion vénérienne et la contagion carcinomateuse.

La classe de ces contagions a été successivement augmentée par l'expérience. Lind a prouvé que les fièvres les plus simples étoient susceptibles de transmission. Strack a montré qu'il existoit un levain propre des fièvres intermittentes; et il a cru devoir annoncer que ce levain ou miasme étoit la cause matérielle de la pleurésie. Maret s'est convaincu qu'il y avoit des fluxions de poitrine éminemment contagieuses. Plusieurs auteurs ont décidé que toutes les maladies aiguës exanthémateuses sont éminemment contagieuses; et il paroît, d'après des faits suffisamment répétés, qu'il y a un levain phthisique, un virus scrophuleux, etc. transmissibles d'un individu à l'autre, et réunissant par là tous les caractères des miasmes spécifiques contagieux. Ajoutons que Clarke croit que les fièvres continues dues aux miasmes contagieux répandus dans l'atmosphère, sont non-seulement accompagnées des symptômes ordinaires aux fièvres, mais encore de ceux qui désignent une inflammation pneumonique.

Mais quelle est la véritable source de ces divers miasmes? En recueillant ce que l'observation a appris sur ce point, il est permis d'avancer que les miasmes se forment dans l'air lui-même ou dans l'atmosphère; dans le corps des animaux; dans les marais où se décomposent des substances végétales ou animales, ou des substances fournies partie par des végétaux, partie par des animaux; enfin, dans les lieux où se trouvent des substances minérales qui se volatilisent par des opérations soit naturelles soit artificielles.

L'air est pur et il produit des effets salutaires sur l'écono-

mie vivante, tant qu'il ne s'éloigne pas, dans la proportion de ces principes constituans, de ce degré en deça et en delà duquel il exerce une action malfaisante sur les êtres animés. Ces principes constituans sont le gaz oxigène, le gaz azotique et le gaz acide carbonique. Les Médecins chimistes croient pouvoir avancer avec probabilité que ces gaz surabondans et en excès dans l'atmosphère produisent des maladies déterminées; et ils imputent au gaz oxigène d'influer sur la production des affections inflammatoires et des maladies catarrhales. Il est au moins certain que ces deux genres de maladies ont de grands rapports entr'eux, et que quoique la cause principale ne soit pas parfaitement la même, il doit y avoir une très-grande analogie entre le principe matériel qui les occasione.

Le corps des animaux malades est un foyer dans lequel se forment des principes morbifiques, et les cadavres humains en putréfaction exhalent un gaz particulier très-malfaisant, lesquels, transmis au dehors et recueillis par des individus sains ou disposés à des altérations morbifiques, déterminent des maladies analogues. Des observations incontestables ont prouvé que telle étoit souvent la source des maladies contagieuses qui se transmettent d'un sujet à l'autre, et propagent des maux qui acquièrent ainsi un caractère d'universalité.

Les marais, les cloaques, dans lesquels se pourrissent et se décomposent différentes substances, sont une autre source de principes virulens qui infectent l'atmosphère, et par elle, les corps qui sont soumis à ses influences. Ces miasmes passent pour être les causes les plus communes des maladies régnantes.

On assure, et il est probable, que les mines de soufre et autres, que les terreins vierges remués et fouillés, fournissent pareillement des effluves dangereux dont les effets sont relatifs à la nature particulière et à la qualité de ces effluves.

De ces différens miasmes, il n'y a guères que le miasme

humain et le miasme marécageux dont les résultats soient particulièrement constatés. Le miasme humain a même cela de spécial, qu'il détermine des maladies foncièrement putrides, et dont le type est essentiellement continu : ce qui paroît annoncer que ce miasme est formé par des principes qui ont une très-grande force pour décomposer les liqueurs animales et hâter leur dégénération. Le miasme marécageux, au contraire, a cela de particulier, qu'il occasione des affections dans lesquelles cette force dégénérative n'est pas sensible, et dont le type est essentiellement rémittent ou intermittent.

II. Les miasmes sont-ils pompés par les vaisseaux lymphatiques ?

L'existence des miasmes étant suffisamment constatée, il est important d'examiner par quelle voie ils pénètrent dans le corps, et quelles sont les parties qu'ils infectent.

Dès que les miasmes parviennent dans le sang, ils ne peuvent y pénétrer qu'à la faveur des vaisseaux lymphatiques, parce que rien n'est apporté dans le torrent de la circulation sanguine, si ce n'est par le système des absorbans. Or, on ne peut douter, par les effets des miasmes que je dois analyser dans peu, que ces corpuscules n'atteignent réellement le sang : on ne sauroit donc mettre en problème s'ils ont été absorbés par les vaisseaux lymphatiques.

Mais est-ce par les vaisseanx lymphatiques des intestins connus sous le nom de veines lactées : est-ce par ceux des poumons ; est-ce par ceux de la peau que sont absorbés les miasmes ? les opinions ont été partagées sur ce point. On croit assez généralement que ces principes matériels de maladies, en s'unissant avec la salive, ou étant inspirés, sont facilement absorbés par les veines lactées ou par les lymphatiques externes des organes de la respiration ; mais quelques-uns ont refusé aux vaisseaux lymphatiques de la peau la possibilité

d'absorber ces miasmes et ont nié que l'infection pût être transmise par l'habitude générale du corps.

Ceux qui ont eu ce dernier sentiment, ont dit en preuve, que l'épiderme étoit un rempart suffisant pour s'opposer à l'introduction des miasmes; et que tant qu'il étoit intact, il étoit impossible que l'infection se fit par cette voie. Mais cette objection est sans fondement, puisqu'on peut démontrer, par les faits, que l'épiderme n'empêche pas réellement les capillaires lymphatiques de la peau d'absorber. Parmi les faits de ce genre, je ne rapporterai que les suivans.

Les praticiens ont souvent expérimenté que l'onguent d'arthanita, appliqué sur le ventre des petits enfans, détermine le vomissement ou les selles, suivant que cet onguent est appliqué sur la région épigastrique ou sur la région ombilicale. Pye, Médecin Anglais, a montré qu'on guérissoit les fièvres d'accès avec le quinquina appliqué en topique sur l'habitude du corps, et notamment en faisant porter des chemises piquées entre les deux toiles desquelles on a mis du quinquina en poudre. Baudot et Grunwald, Médecins, parlent des fièvres quartes guéries avec des bains faits avec la décoction de quinquina et autres fébrifuges indigènes. On observe tous les jours que des substances odorantes appliquées sur la peau, sous forme de topiques, pénètrent tellement dans l'intérieur que la respiration en donne des preuves non-équivoques. On dit dans le Ier Volume des préleçons de de Haen sur les instituts pathologiques de Boerhaave, l'exemple d'un enfant qui souffroit des convulsions dont on ne pouvoit découvrir la cause; ce symptôme étoit accompagné d'un ptyalisme continuel. Le médecin s'aperçut enfin que tout dépendoit d'un emplâtre de vigo avec le mercure que la nourrice avoit appliqué aux pieds de cet enfant. L'orage fut dissipé dès qu'on eut écarté la cause de tous ces désordres.

Il est d'expérience que les ceintures mercurielles guérissent de la galle, etc.

Ceux qui se reposent sous l'arbre *rhus toxicodendrum*, ont leur peau enflammée, ou il s'y élève des pustules miliaires; et ce qui prouve l'absorption, c'est l'engorgement consécutif des glandes axillaires.

Ces exemples auxquels il seroit facile d'en joindre d'autres d'après Brera, etc., prouvent que les absorbans de la peau pompent avec force et facilité malgré l'épiderme : car, puisque la fonction absorbante appartient exclusivement aux vaisseaux lymphatiques, on ne peut expliquer qu'avec leurs secours les phénomènes quelconques qui dépendent de l'absorption. Pouteau, qui a écrit dans un temps où le système de ces vaisseaux n'étoit point encore connu, a publié un mémoire dans lequel il a voulu démontrer qu'on a trop étendu les propriétés des pores absorbans de la peau, relativement surtout à la manière d'agir des remèdes extérieurs ; mais, en lisant cette production avec attention, on y trouve une foule de faits qui combattent son opinion et démontrent la foiblesse de ses raisons. Pouteau vouloit établir que les remèdes appliqués extérieurement ne portent leur effet sur les parties même les plus éloignées, que par la seule modification des fibrilles nerveuses de la peau, et sans la moindre admission des parties médicamenteuses au travers des pores absorbans. *Œuv, posth. T. I. pag.* 165.

On ne peut point étudier la doctrine des fonctions des lymphatiques dans les auteurs qui nous ont appris à bien connoître ce système, sans se convaincre que les miasmes halitueux des maladies pénètrent au travers de la peau où il sont saisis par les radicules des vaisseaux lymphatiques de cette partie. Tous ceux qui ont refusé à l'air le pouvoir de transmettre

ces principes matériels de la contagion, se sont fortement occupés à étayer cette doctrine par le raisonnement et par les faits. Témoin le docteur SAMOILOWITZ, qui pense que pour être empesté par le contact, non-seulement il n'est pas nécessaire que la personne saine reçoive le venin pestilentiel sur quelque partie nue de son corps, mais qu'il suffit qu'on la touche seulement par quelque chose qui soit en contact avec *son vêtir.* Ce venin, qui entoure bientôt la personne saine, répand la contagion, et infecte les humeurs, après s'être communiqué à la matière de la transpiration, avec laquelle il entre dans le corps à l'aide des pores absorbans.

M. RAYMOND, qui a étudié avec beaucoup d'attention la doctrine des maladies épidémiques, populaires, intercurrentes et sporadiques, a non-seulement reconnu cette absorption cutanée, mais encore il a déterminé les causes et les époques de cette absorption. Il a même été jusqu'à conclure que c'est l'inhalation des miasmes ambians par la peau, et non leur inspiration par le poumon qui infecte la masse du sang ; pensant que ces miasmes sont énervés, dénaturés par les vapeurs qui partent de ce viscère ; ainsi que certains venins avalés le sont par les sucs de l'estomac, ou que la chaux vive détruit le méphitisme des liquides dans lesquels elle est jetée. Quant à la cause qui décide le plus fortement l'absorption des miasmes, RAYMOND l'établit dans le froid. Ce qui paroît appuyer l'utilité des frictions glaciales recommandées par SAMOILOWITZ, dans les bubons pestilentiels. Ainsi, c'est pendant l'Automne, lorsque la fraîcheur des soirées contraste d'une manière remarquable avec les chaleurs du jour, que les maladies populaires sont les plus communes ; et c'est aussi le soir, lorsque la fraîcheur de l'atmosphère met en jeu l'absorption, qu'on court les plus grands risque de s'infecter et de s'imprégner du miasme marécageux.

III. Il est positif que l'infection est transmissible par les vaisseaux lymphatiques de la peau ; et quand cette assertion seroit dénuée de preuves et de fondement, il n'en résulteroit pas moins que ce seroient les vaisseaux lymphatiques de l'intérieur qui transmettroient les miasmes contagieux ; et, dans l'un et l'autre cas, l'altération de la lymphe est toujours le premier effet qu'ils produisent. M. O-Ryan, Médecin de Lyon, dans une *Dissertation sur les fièvres infectieuses et contagieuses*, après avoir reconnu deux causes générales de ces fièvres, savoir, le miasme marécageux et le miasme humain, dont le dernier est la cause des fièvres continues, avance que les personnes qui en sont attaquées exhalent, presque dans le commencement, une odeur spécifique qui sert à faire distinguer le mal qui les affecte de toutes les autres maladies. Ce Médecin assure que cette odeur est, à quelques nuances près, celle de la lymphe en putréfaction ; ce qui le détermine à se faire cette question-ci : le siége de ces maladies seroit-il donc dans les vaisseaux lymphatiques, comme celui des fièvres inflammatoires est dans les vaisseaux sanguins ? Cette conjecture paroît à M. O-Ryan fortifiée par la couleur jaune du blanc des yeux, signe, selon lui, de la dissolution de la lymphe, qu'on remarque chez les malades attaqués de la fièvre d'hôpital, et encore, par les altérations que toutes les maladies contagieuses sont disposées à produire dans les glandes.

Cette dernière raison est très-prépondérante ; car il arrive le plus souvent que les maladies de la lymphe sont accompagnées de l'engorgement ou de la tuméfaction des glandes : ce qui prouve la filiation des glandes conglobées et du système des vaisseaux lymphatiques. Par exemple, lorsque la lymphe est infectée de l'âcre catarrheux, et qu'il ne peut point s'opérer une dépuration, les glandes lymphatiques finissent ordinairement par s'engorger, et la maladie dégénère en affection

glandulaire. Il est de fait que les glandes où aboutissent les vaisseaux absorbans qui partent d'un lieu où se trouve un foyer morbifique, s'engorgent, se gonflent ou s'obstruent. Dans la teigne qui couvre la tête des enfans, les glandes du cou sont tuméfiées; lorsqu'un cancer occupe le sein, les glandes de l'aisselle du même côté sont dans un état morbifique; quand on a inoculé la petite vérole au bras d'un sujet, le premier phénomène qui annonce l'action du virus variolique, est le gonflement des glandes axillaires; les ulcères des jambes, les cautères ouverts sur ces parties ou sur les cuisses, sont souvent accompagnés de la tuméfaction des glandes inguinales, etc. etc.

Ces divers phénomènes annoncent, d'une manière explicite, que les premiers effets des principes matériels des maladies, absorbés par les vaisseaux lymphatiques, se font remarquer sur le système des absorbans et sur la lymphe. Tantôt l'infection se borne aux sucs lymphatiques d'une partie des vaisseaux de ce système, et tantôt l'infection est plus ou moins générale; quelquefois les effets de l'infection sont rapides, d'autres fois ils sont plus ou moins lents, parce que les miasmes contagieux n'ont pas tous la même énergie, le même degré d'action d'où dépend la violence avec laquelle ils agissent sur l'économie vivante, et que tous les individus n'ont pas le même degré d'aptitude à en recevoir ou à en ressentir les effets.

Et telle est sans doute la raison de la durée des maladies, et de la difficulté qu'on éprouve dans leur terminaison. La lymphe étant une fois infectée doit se dépurer, pour que la guérison ait lieu; et cette dépuration ne se fait jamais qu'avec plus ou moins de lenteur, quand l'infection de la lymphe a quelque consistance et une certaine étendue.

Les miasmes contagieux étant de nature différente, ont chacun une manière d'agir qui leur est propre; leur opération générale consiste-t-elle dans une force assimilatrice ou dans

une force fermentatrice? Les opinions sont partagées sur ce point. GODART, Médecin brabançon, combat le sentiment de ceux qui rangent les miasmes, relativement à leur action, dans la classe des fermens; mais BANG, Médecin Suédois, qui a écrit sur la contagion, pensant que l'assimilation ne change point la nature du composé, et que la fermentation en détruit l'essence, conclut que tel est l'effet de la contagion dans les corps vivans, que semblable à l'action d'un ferment, elle agit en dénaturant la mixtion des principes du composé sur lequel elle opère.

Quoi qu'il en soit, les effets des miasmes contagieux sont relatifs à leur qualité spécifique. Les uns, et ce sont les miasme halitueux, agissent avec beaucoup de promptitude; la maladie qu'ils occasionent se développe avec célérité : tant est puissante la faculté qu'ils ont d'irriter les solides, de détruire la crâse naturelle des liqueurs, et de multiplier les phénomènes qui dérivent de cette source. Les autres, et ce sont les miasmes véhiculeux, exercent une action moins précipitée et moins tumultueuse; ils semblent se borner à vicier la lymphe de manière à ne produire que des effets lents et chroniques; et l'acrimonie qui en dérive paroît plutôt n'avoir d'empire que sur une partie de nos liqueurs et sur une portion de nos solides. C'est ce dont on peut s'assurer en comparant les effets de la contagion pestilentielle, de la contagion putride-maligne, de la contagion variolique et autres semblables, avec ceux de la contagion vénérienne, de la contagion dartreuse, et autres analogues. Ce n'est point que les uns et les autres n'aient des effets également funestes; mais il existe encore tant de différences entr'eux, que l'observation a dû nécessairement classer leur degré de virulence, en nous faisant apprécier l'utilité des secours propres à prévenir le mal ou à le combattre. Pour faire connoître ces assertions par un exemple, j'analyserai les effets

de la contagion pestilentielle, caractérisés par les symptômes essentiels de la peste.

Les premiers effets de cette contagion, sont, 1.º une fièvre ardente, qui, quoique rarement, manque néanmoins quelquefois, comme HIPPOCRATE et CHYCOINEAU nous l'ont appris, et dont la cause paroît consister dans une si grande foiblesse de la puissance active du système, qu'elle ne peut résister à l'intensité funeste du stimulus ni proportionner ses mouvemens en conséquence.

Les seconds effets de la contagion pestilentielle, sont, la destruction de la force de cohésion des principes du corps par une suite de la putridité ; de là la résolution des fluides, les hémorragies, les taches, les charbons, les bubons, la gangrène au dedans et au dehors, le cours de ventre fétide ; de là aussi le relâchement des solides, qui permet au cœur et aux vaisseaux une dilatation plus ou moins éloignée du diamètre qui leur est naturel. *Conférez* HODGE, DIEMERBROECK, MÉAD.

Les troisièmes effets de la contagion pestilentielle, sont, la prostration de la force nerveuse, d'où dérivent un extrême abattement, la stupeur, le découragement, l'oubli. *Conf.* MÉAD, CHENOT, THUCYDIDE.

Enfin, les quatrièmes effets de la contagion, sont, un invasion subite, un progrès rapide, un degré toujours au-dessus du mal, et un événement pour l'ordinaire funeste.

Conséquemment, la nature de la contagion pestilentielle, autant qu'elle peut-être déduite de ces effets, consiste, 1.º dans une force ennemie, irritante, provoquant la puissance active à des mouvemens plus vifs, et à la fièvre. 2.º Dans une qualité putride et dissolvante qui, par son énergie, non-seulement change le mélange et la combinaison des parties du corps, et opère à peu près de la même manière qu'un ferment putride

sur les autres substances; mais encore détruit la force nerveuse, en faisant cesser les influences naturelles et réciproques des parties, et portant une atteinte profonde aux fonctions du système nerveux. 3.° Enfin, dans une subtilité, une énergie qui est telle que ce venin, de son genre propre, pénètre, dans un court espace de temps, dans toutes les parties du corps, et y exerce rapidement son effet délétère.

En connoissant à fond la marche d'une maladie et les symptômes qui la constituent, il est facile d'apprécier, et les effets et la nature du principe matériel qui les occasione ; et quand on est pleinement instruit des voies par lesquelles ces principes sont transmis aux corps, on peut s'en garantir d'une manière plus ou moins sûre. Je vais exposer les règles générales sur lesquelles cette Médecine prophylactique se trouve fondée.

IV. Quand l'atmosphère est infectée par des miasmes contagieux, il faut que ceux qui sont obligés de vivre dans un élément insalubre, mènent un régime très-réglé, qu'ils soient sobres et prudens. S'il règne des maladies inflammatoires, ils vivront de végétaux, de fruits acidules ; si les maladies sont putrides, ils mêleront à ces alimens des substances toniques et cordiales, des boissons anti-septiques. Ils ne feront aucune sorte d'excès, et conserveront, dans le caractère, cette force qui est si nécessaire pour donner moins d'atteinte aux principes de contagion qui les entourent. Les Officiers de santé ont sur ce point d'autres précautions à prendre ; ils ne porteront point des habits de laine ; ils ne sortiront point à jeun pour la visite des malades ; ils ne s'exposeront point à recevoir les émanations qui sortent du lit des malades au moment où ils se découvrent pour offrir leur pouls à tâter ; ils n'avaleront point leur salive tant qu'ils seront en présence des malades ; ils se tiendront moyennement propres, car un excès de propreté, surtout quand

on y fait servir les bains et les lotions, favorise l'infection loin de l'éloigner.

RAYMOND a prétendu que la propreté favorisoit l'absorption des miasmes, conséquemment la contagion; il parle des effets des onctions huileuses et grasses pour s'en préserver, de la nécessité de se garantir du froid, qui est la cause générale de l'inhalation, et d'observer un régime qui soutienne la transpiration dont la force est en sens inverse de celle de l'absorption, etc. Les préposés dans les hôpitaux pour déshabiller les malades qui arrivent, le feront devant un grand feu; ils observeront de ne pas manier trop long-temps et sans précaution leurs hardes, parce que ces vêtemens sont imprégnés de contagion; et ce qui le démontre, c'est que, dans les asiles de charité, les personnes qui gagnent le plus fréquemment des maladies contagieuses, sont celles dont le principal service est de déshabiller et de nettoyer les nouveaux venus. Les gardes-malades tiendront les chambres aérées; ils les parfumeront avec des aromates ou des acides mis en évaporation; ils les tiendront parfaitement propres, ils ne garderont pas dans les chambres les excrémens des malades, les linges sales et imprégnés de leurs sueurs, etc.

On connoît tout ce qu'on a écrit sur les vertus purificatrices du vinaigre. C'est dans cet acide que PICHLER, que JANIN ont placé leur confiance. Cependant MM. LASSONNE et CORNETTE ont montré que le vinaigre brûlé sur une pèle rouge, méphitise l'air; tandis qu'évaporé sur un feu doux, il le purifie. Rappellerai-je les procédés de GUYTON-MORVEAU, de SMITH? Ils sont connus, appréciés; et l'on sait que c'est avec la plus grande raison qu'ils ont été préconisés.

Si la maladie régnante est une dysenterie, on se gardera bien de fréquenter les latrines dans lesquelles sont déposées les selles des malades, parce qu'on est pleinement convaincu

qu'il n'en faut pas davantage pour recevoir le miasme qui doit donner une maladie semblable.

Les chirurgiens chargés des soins extérieurs des malades, auront aussi des précautions à prendre pour ne pas inoculer la maladie qu'ils peuvent répandre, soit en rendant communs à des personnes saines les instrumens qui auront récemment servi pour des malades susceptibles d'infecter. Il est d'expérience que, sans des soins particuliers, les chirurgiens avec leurs lancettes, leurs bistouris, même avec la charpie, inoculent les maladies contagieuses et multiplient les foyers d'infection.

Soemmering rapporte qu'il a vu plusieurs fois des blessures faites avec des instrumens souillés de virus vénérien, causer des ulcères dont la guérison exigeoit des remèdes mercuriaux ; et que, pour diminuer les risques de la contagion, les dissecteurs anglais, lorsqu'ils sont occupés autour d'un cadavre suspect, s'oignent les mains avec du savon noir ou de l'huile.

Il est encore pour les personnes de l'art d'autres attentions non moins importantes, comme celles de ne pas ouvrir les cadavres sans précautions, de ne pas toucher le pus des ulcères avec leurs doigts dénués d'épiderme. Les chirurgiens ont quelquefois gagné des maladies très-fâcheuses faute d'avoir pris ces précautions. Les accoucheurs sont sujets à prendre la maladie vénérienne lorsqu'ayant de petites plaies ou des excoriations aux mains, ils accouchent des femmes infectées.

Carrere prétend qu'un grand moyen de se préserver des maladies épidémiques contagieuses, avoué et recommandé par les meilleurs praticiens, est d'établir des égouts au moyen des vésicatoires, des setons et des cautères. Selon lui les miasmes morbifiques, ayant pénétré dans nos corps, dépravent nos fluides et altèrent leur constitution. Mais si à mesure que ces principes de corruption s'introduisent dans la masse de nos humeurs, ils peuvent s'échapper par des émonctoires naturels

ou artificiels; alors leurs effets sont détournés et l'infection n'a pas lieu à ce degré nécessaire pour la formation de la maladie à laquelle ces miasmes donneroient naissance. Ce raisonnement est frappant, il est aussi appuyé par les faits. On a vu, en temps de peste ou d'épidémie pestilentielle et maligne, que ceux qui avoient des cautères, des ulcères en pleine suppuration, des maladies vénériennes et des affections de peau, accompagnées surtout d'écoulement et de perte de sérosité, avoient été à l'abri de la maladie; et ces exemples ont été si multipliés, qu'il n'est point permis de douter de l'efficacité d'un écoulement quelconque, pour détourner des maladies épidemiques contagieuses, même pour les étouffer dans leurs principes. JACQUES LIND regarde les vésicatoires comme propres à étouffer la contagion dans sa naissance, et il en conseille l'application dès le commencement. Il se fonde sur un grand nombre d'observations, parmi lesquelles M. CARRERE se contente de rapporter celle que LIND a faite sur 20 malades attaqués dans le même temps d'une maladie épidémique contagieuse. Dans la nuit qui suivit l'invasion, ce Praticien leur fit appliquer des vésicatoires; dès le lendemain, seize d'entr'eux furent sans fièvre et même sans chaleur fébrile et absolument libres de contagion.

Malgré les faits et les raisonnemens de M. CARRERE, l'établissement des égouts artificiels n'est pas un moyen très-assuré de se garantir de l'infection. RUSSEL (1) et SAMOILOWITZ l'ont

---

(1) Voici les règles que cet Auteur prescrit pour les individus en particulier: » Un genre de vie sobre et un usage modéré de liqueurs spiritueuses promettent tous les avantages qu'on peut attendre des cordiaux et des stomachiques. Les valétudinaires, hypocondriaques et autres personnes qui ont le genre nerveux foible ou font de mauvaises digestions, peuvent avoir besoin de quelque remède, outre le vin, pour fortifier les intestins et entretenir une transpiration constante et salutaire; mais il faut éviter avec soin l'inanition et tout changement subit dans le

contesté par de bonnes observations et des exemples qui ne laissent point d'équivoque. En effet, dans des temps de contagion, s'affoiblir par quelque moyen que ce soit, c'est appeller l'infection loin de la détourner.

Quant à l'utilité des vésicatoires appliqués au commencement de l'infection, un plus grand moyen est de faire vomir les malades avant que le miasme qui d'abord s'incorpore dans le mucus intestinal ne soit absorbé. BALFOUR vante beaucoup le calomel pour détacher ce mucus.

---

régime : ceux qui sont dans le cas de s'exposer à la contagion éviteront surtout toute sorte d'évacuations. -- La terreur, le découragement et les autres affections affoiblissantes de l'âme ont toujours été regardés comme de la tendance la plus dangereuse en temps de peste. Au contraire, un cours régulier des esprits, une disposition à ne pas anticiper le mal, ni à s'y attacher lorsqu'il arrive, une espérance vive d'échapper à l'infection, sont considérés comme les meilleures sauve-gardes contre la contagion. Mais il n'est pas donné à la Médecine d'accorder ces qualités : elles sont le don d'une constitusion naturelle, et lorsqu'elles manquent, il faut les chercher dans une société amusante avec les personnes qui en sont douées, et dans les occupations qui détournent l'âme de la contemplation des objets mélancoliques. -- On a fortement recommandé les cautères comme préservatifs de la peste, et quelques auteurs ont même assuré qu'ils étoient immanquables. Je n'ai jamais été à même de voir qu'on en ait ouvert dans cette vue, et peut-être que lorsqu'une personne y est accoutumée depuis quelque temps, ils perdent en quelque façon leur effet préservatif. Nombre de personnes des deux sexes en portent aux bras à Alep, où on les conseille très-fréquemment contre plusieurs maladies chroniques ; mais malgré ces égouts, il en périt plusieurs, et je n'ai pas remarqué que ceux qui en avoient, étoient moins sujets à l'infection que les autres. La même chose se remarque à l'égard du tabac, si fortement recommandé par DIEMERBROECK et d'autres. L'habitude de fumer est universelle parmi les hommes et les femmes de tout rang à Alep. Cet usage, pour être habituel, a peut-être également perdu sa vertu prophylactique ; en même temps que ceux qui veulent y avoir recours comme à un préservatif doivent y être accoutumés jusqu'à un certain point, sans cela, la violence des premiers effets qu'il exerce sur les personnes qui n'y sont pas habituées, pourroit devenir préjudiciable. Il faut en outre, observer que le tabac qu'on fume communément en Syrie est beaucoup plus doux que celui de l'Amérique, et que les fumeurs orientaux ne crachent que peu ou point. »

§. II.

Je devrais traiter, dans ce paragraphe, de l'absorption de l'humidité de l'atmosphère; et puisque l'air contient en tout temps, de l'eau en dissolution, proportionnellement aux saisons et aux climats, montrer, d'après les expériences de LINNINGS, et les observations que j'ai recueillies à l'île de Madagascar, que des maladies séreuses et cachectiques, proviennent de cette espèce particulière d'inhalation. Je devrais pareillement, d'après les divisions que j'ai faites à la p. 4, traiter de l'absorption morbifique du pus; du lait, mais le temps me manque pour me livrer à une pareille discussion : et les Professeurs de cette illustre Ecole, dont j'invoque un moment, et l'attention et l'indulgence, permettront sans doute qu'un Praticien qui n'a suspendu ses pressantes occupations, que pour venir, obéissant à là loi, mériter leurs suffrages, puisse, pénétré de leurs paternelles bontés, voler où l'appellent, et des soins domestiques, et des malades impatiens de trouver les secours que distribuent au moins le zèle et la confiance.

FIN.

ARGUMENTERONT

MM. LES PROFESSEURS

DE L'ÉCOLE DE MEDECINE DE MONTPELLIER.

GASPARD-JEAN RENÉ, *Directeur de l'Ecole.*	Médecine légale, et Histoire de la Médecine.
P. M. A. BROUSSONET, *Directeur du Jardin des Plantes.* . .	Botanique.
C. L. DUMAS.	Anatomie, Physiologie, et Médecine clinique pour les maladies réputées incurables.
G. J. VIRENQUE.	Chimie et Pharmacie.
P. LAFABRIE . . . . J. L. V. BROUSSONET. . .	Clinique interne.
J. POUTINGON. . . . . . . A. MEJAN.	Clinique externe.
J. B. T. BAUMES.	Nosologie et Pathologie.
J. N. BERTHE.	Thérapeutique et Matière médic.
J. M. J. VIGAROUS. . . .	Instit. de Médecine et Hygiène.
A. L. MONTABRÉ.	Médecine opératoire.
J. SENEAUX.	Accouchemens.

PROFESSEURS HONORAIRES.

P. J. BARTHEZ, Médecin du Gouvernement.

A. GOUAN, Ex-Professeur de Botanique.

H. FOUQUET, Ex-Professeur de Clinique.

J. A CHAPTAL, Ministre de l'Intérieur, ex-Professeur de Chimie.